



BULLETIN D'INSCRIPTION ET REGLEMENT : 1 bulletin d'inscription par véhicule

INSCRIPTION : • La réunion est prévue les 17 et 18 octobre 2026. Les participants doivent remplir un bulletin et acquitter la somme de **90 Euros** (minimum) pour chaque véhicule inscrit pour le Week End, ou **50€** à la journée.

ASSURANCE : Les participants s'engagent sur les pistes sous leur propre responsabilité.

Les participants doivent être couverts par leur propre Assurance automobile (RC au minimum) et avoir averti leur assureur de l'utilisation sur piste et hors piste de leur véhicule sur terrain privé.

ATTENTION : Présentation obligatoire de tous vos documents (carte grise et assurance correspondant au véhicule) à l'accueil ou de les transmettre lors de votre inscription.

En aucun cas, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsables des dommages matériels ou corporels, pour les participants entre eux ou vis à vis d'un tiers, ni pour les dégradations, pertes ou vols d'effets personnels. Les participants sont tenus responsables, aussi bien moralement que financièrement, pour toute dégradation, pollution ou préjudice, qu'ils pourraient occasionner.

REGLEMENT DU RASSEMBLEMENT

1. Tous les véhicules circulant sur le terrain, doivent avoir l'autocollant de la manifestation sur leur pare-brise, et doivent être en possession de leur carte grise, carte verte d'assurance et contrôle technique, à jour et en règle.
2. Les participants sont libres de s'engager à leurs propres risques sur les pistes de la propriété. Cette réunion n'est en aucun cas une épreuve sportive classée ou chronométrée ! Tous les participants doivent rouler au pas à l'approche du secteur « accueil-restauration » lors de leur sortie du terrain. Attention particulièrement aux enfants !
3. Il est interdit de dépasser les limites de la propriété matérialisées par une clôture ou de la « rubalise ».
4. Tous les participants doivent rester courtois et de bonne humeur. Ils s'engagent à aider les autres en difficulté.
5. L'alcool au volant est une faute grave. Tout participant en état d'ébriété au volant sera exclu du rassemblement sur la décision des organisateurs ou de trois autres participants qui auront remarqué son comportement dangereux.
6. Les participants ne doivent pas déplacer les bandes de balisages ou barrières qui ferment certaines zones. Attention : A cause du danger et du bruit, la nuit, pas de circulation sur les pistes et sur les zones de trial de 18 heures à 9 heures le lendemain.
7. Le bivouac des participants ne sera autorisé que sur les zones prévues à cet effet.
8. Ne sont pas admis sur le terrain : les motos, les quads, les véhicules deux roues motrices et les UNIMOG.
9. Les remorques seront parquées en bas à l'emplacement du grand chapiteau.
10. Le nombre de personnes par véhicule est limité à 4.
11. Interdiction de circuler avec des passagers dans la benne des pickups.

La transgression d'un seul des articles du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate. Les organisateurs seront seuls juges et de ce fait aucune réclamation ne sera prise en considération.

**BULLETIN A DECOUPER ET RETOURNER AVEC VOTRE REGLEMENT à :
Eric Berthaud – 140, rue du Creusot 71670 LE BREUIL.**

NUMERO	Nom-Prénom
N°	Adresse :
	Code postal-Ville :.....
	Téléphone :
	E-Mail (pour confirmation d'inscription).....
ORGANISATION	Véhicule (Type, Marque).....
	N° Immatriculation Compagnie et n° d'assurance.....

Règlement. : Euros (90 Euros minimum, chèque libellé à l'ordre de la Moisson des Crampons)



OBLIGATOIRE

CONVENTION DE DECHARGE en considération de ma participation.

- J'atteste sur l'honneur ne pas présenter de contre-indication médicale à la pratique du 4X4
- Je reconnais connaître les risques à la conduite d'un véhicule tout terrain.
- J'accepte et assume la totalité des risques liés à la participation de la manifestation de véhicules tout terrain.
- Je m'engage à respecter strictement les règles de sécurité mises en œuvre pour le bon déroulement de la manifestation.
- Je décharge l'association organisatrice et chacun de ses membres, de toute responsabilité en cas de blessures, même mortelles, liées à ma participation à la manifestation.
- Je reconnais et suis complètement conscient que la pratique du 4x4 dans le cadre de la manifestation peut présenter des risques et dangers pouvant entraîner des dommages matériels et/ou corporels.
- J'assume en pleine conscience tous les risques et dangers potentiels auxquels je m'expose en participant à cette manifestation.

J'ai lu et compris le présent document et renonce donc, en mon propre nom, ainsi que celui de mes ayants droits, à toutes poursuites judiciaires envers l'organisation ou un de ces membres, pour tout dommage matériel ou corporel, même mortel durant la manifestation.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de la manifestation. *(Lu et approuvé).*

Date

Signature :